

14

21

23

28

29

29



LES ECHOS DE BEUZEVILLE

Mars 2019 N° 89

Calendrier des festivités					
05	avril	Soirée jeux Bistr'aux livres			
07	avril	Rando VTT CCPB à Tancarville			
22	avril	Vide Grenier Comité des Fêtes			
27/28	avril	Exposition de peintures Mille Club			
27	avril	Concours de pétanque 14h			
28	avril	Représentation théâtrale salle			
		Bruno Legros			
01	mai	Repas des Anciens			
04	mai	Hot Dog Party salle Bruno Legros			
04/05	mai	Exposition des travaux Club des			
		Lilas			
08	mai	Loto ASB			
08	mai	Commémoration de la fin de la 2 ^{nde}			
		Guerre mondiale			
17	mai	Assemblée Générale de l'ASB			
19	mai	Salon du « bien-être » Mille Club			
24	mai	Relais 2 Beuz CCPB			
25	mai	Concours de pétanque 16H			
13	juin	Rencontre avec le journaliste			
		écrivain Jean-Marc Pitte au			
		Bistr'aux livres			

Dates de collecte des ordures ménagères modifiées

Fête de la musique

Kermesse des écoles

Concours de pétanque 16h

Soirée de fin d'année Danse Plaisir

Fête des prix de l'école maternelle

Fête des prix de l'école élémentaire

Vente de livres Bistr'aux livres

Le 23 avril au lieu du 22 avril Le 11 juin au lieu du 10 juin

juin

juin

juin

juin

juin

juin

juin

Inscriptions à l'école élémentaire

Lundi 29 avril de 16h40 à 18h30 Mardi 7 mai de 16h40 à 18h30

Inscriptions à l'école maternelle

Du lundi 1er au vendredi 5 avril

Sur rendez-vous, prendre contact avec l'école au 0235386232

Une pré-inscription préalable en Mairie est obligatoire, pièces nécessaires :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- livret de famille

Horaires de Tonte

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toute précaution pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon,

motoculteur, raboteuse, scie mécanique etc...., ne sont autorisés qu'à certains horaires.

Certains ne respectent pas ces horaires, nous les rappelons encore une fois :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches : de 10h à 12h

Feux

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler ses déchets de toutes sortes sur le territoire communal, ceux-ci doivent être déposés à la déchetterie intercommunale de Bolbec.

Fiche Tranquillité Vacances

Les grandes vacances approchent. Si vous vous absentez plus de 7 jours, vous pouvez bénéficier de tournée de surveillance faites par les agents de la Police Municipale Intercommunale. Pour cela, il vous suffit d'aller à l'adresse suivante: www.cauxseine.fr rubrique police sécurité onglet police intercommunale/pmi opération tranquillité vacances.

Assainissement

Les travaux prévus ont pris un léger retard dû à un problème d'acquisition foncière concernant le poste de relevage (angle de la route du Calvaire et de la route de Saint-Jean)

Les travaux préparatoires doivent durer 2 mois. Les travaux, eux, commenceront en juin.

Une réunion publique est prévue :

Le lundi 20 mai à 18h au Mille Club

Site Internet

Retrouvez toutes les informations importantes, les alertes et les adresses utiles sur le site Internet de la Commune. Il est mis à jour régulièrement et même quotidiennement si c'est nécessaire :

www.mairiebeuzevillelagrenier.fr

Bistr'aux livres

Les rendez-vous à retenir :

- * vendredi 5 avril : Soirée jeux
- * du 26 avril au 31 mai : Exposition « AU FIL DU NIL »
- * 19 mai : Salon du « Bien-être » au Mille Club
- * 13 juin : Rencontre avec le journaliste écrivain Jean-Marc Pitte au Bistr'aux livres
- * 23 Juin : Vente de livres

Destruction des nids d'hyménoptères

Pour toute destruction de nid d'hyménoptères (guêpes, frelons, frelons asiatiques, la commune a signé une convention avec la société CB MULTISERVICES.

En cas de présence de nid, il faut s'adresser à la Mairie, qui délivrera un bon de prise en charge, la commune participe à hauteur de 50 € et le département à hauteur de 30% (uniquement pour les frelons asiatiques) du coût total, les tarifs varient suivant la hauteur du nid comme vous pouvez le voir sur le tableau ci-dessous :

Types d'insectes	Prix de la prestation	Prise en charge du Département	Prise en charge de la commune	Reste à charge
Guêpes-Frelons	65.00€	0.00€	50.00€	15.00€
Frelons Asiatiques : Nid situé entre 0 et 5 m de hauteur	65.00€	19.50€	45.50€	0.00€
Frelons asiatiques : Nid situé entre 5 et 15 m de hauteur	95.00€	28.50€	50.00€	16.50€
Frelons asiatiques : Nid situé au-delà de 15m de hauteur	150.00€	30.00€	50.00€	70.00€

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes cette année du 8 au 26 juillet 2018.

Certains temps forts mis en place en 2018 ont connu le succès. Ils seront reconduits en 2019, notamment les veillées camping et les ateliers parents enfants

Nous avons voulu centrer notre projet autour de la famille, c'est pourquoi les parents seront le plus souvent possible invités à se joindre à nous, comme vous pouvez le constater ci-dessous.

Comme tous les ans, l'accueil se fera à la salle Bruno Legros près du stade à partir de 7h45 le matin et jusqu'à 17h30 le soir.

Les temps forts de 2019 SOUS RESERVE : (le programme est en pleine construction actuellement) :

- Le 10 juillet la grande sortie au Zoo de Cerza
- Les 12 et 19 juillet de 17h30 à 19h : les ateliers parents enfants
- Le 16 juillet : veillée camping pour les 9-13 ans
- Le 18 juillet : Animation « Partir en livre » en collaboration avec le Bistr'aux livres et Caux Vallée de Seine.
- Le 23 juillet : veillée camping pour les 6-8 ans

Les veillées s'accompagneront d'un pique-nique festif ouvert aux parents.

Les 18 et 25 juillet au matin, les sorties piscine à Lillebonne ;

- Le 26 juillet spectacle et pique-nique de fin de centre.

Ces actions et d'autres vont être détaillées prochainement sur le site dans l'onglet vie scolaire/centre de loisirs, des informations vous seront également apportées par l'intermédiaire de l'école.

Cette année, nous fonctionnerons encore en deux groupes le matin (activités manuelles et artistiques et groupe sport) et les après-midis seront plutôt consacrés aux grand jeux de groupe, le thème central est en cours de réflexion, il se pourrait que cela tourne autour de la magie,

Une réunion d'information est prévue le mardi 07 mai à 18h15 à la Mairie.

Les inscriptions débuteront **le lundi 13 mai jusqu'au mardi 4 juin**, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h15 à 18h à l'école maternelle (sauf le 31 mai), suivant le nombre d'inscrits au 5 juin la municipalité se réserve le droit de maintenir ou pas l'action.

Pour tout renseignement, appeler en Mairie 0235317042.



Caux Seine agglo vous accompagne dans vos projets de rénovation et de logement

Habitat et Energie sont deux thématiques abordées de front par un seul et même service, afin de mener des actions cohérentes qui touchent un maximum de ménages sur le territoire. En matière de rénovation de l'habitat, Caux Seine agglo décline différents dispositifs qui ciblent à la fois l'habitat privé et le parc social, depuis l'amont (audit énergétique, sensibilisation, conseil aux particuliers...), jusqu'à l'aval (cofinancement des travaux de rénovation de l'habitat, aux côtés de l'ANAH, de la Région, du Département et des bailleurs sociaux).

Ainsi, le 4ème Programme d'Intérêt Général (2017-2020) piloté par le service Habitat - Info Energie, a permis en 2018, de rénover 102 logements, dont les trois-quarts pour des travaux d'amélioration énergétique.

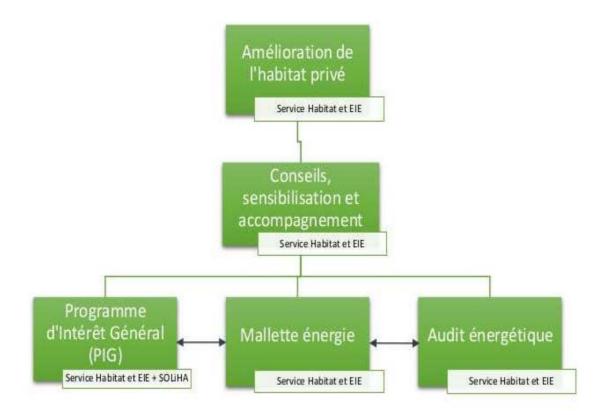
En 2018, l'Espace Info Energie (EIE) a renseigné 408 ménages sur leurs projets de travaux d'économies d'énergie, les matériaux à utiliser et les aides financières mobilisables. En mettant à leur disposition une mallette énergie (caméra thermique, humidimètre, wattmètre, débitmètre), l'EIE a permis à 32 ménages de repérer des pistes d'optimisation sur leur habitation.

En septembre 2018, Caux Seine agglo a mis en place un nouveau dispositif d'aide aux particuliers pour les inciter, aux côtés de la Région, à réaliser des travaux de rénovation par le biais d'un audit énergétique complet. Cette aide plafonnée à 400 € peut être versée directement à l'auditeur-thermicien agréé ou au particulier. Caux Seine agglo prévoit de financer 40 audits énergétiques par an.

Enfin, Caux Seine agglo apporte son soutien pour l'acquisition d'un logement neuf pour les familles aux revenus modestes et/ou les jeunes couples.

Améliorez votre habitat avec l'aide de Caux Seine agglo

À chacun son dispositif pour vivre mieux en Caux vallée de Seine



Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat ancien

Caux Seine agglo en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Département de Seine-Maritime, pilote un 4^{ème} Programme d'Intérêt Général (PIG) visant à améliorer les logements privés anciens sur son territoire.

Pendant 3 ans, les propriétaires peuvent être accompagnés gratuitement dans leur projet. De plus, des subventions sont mises en œuvre pour réhabiliter les logements. Le périmètre d'intervention porte sur l'ensemble des 50 communes appartenant à Caux Seine agglo.

C'est l'agence SOLIHA (Solidaires pour l'habitat), choisie par Caux Seine agglo à la suite d'une consultation publique, qui depuis le 6 juin 2017 est missionnée pour aider gratuitement les propriétaires occupants et bailleurs dans la réalisation de leurs projets de travaux.

À titre d'exemple en 2018, ce sont **102 ménages** qui ont pu bénéficier d'aides aux travaux d'amélioration, soit environ **170 000** € d'aides de Caux Seine agglo et **750 000** € d'aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour un montant de travaux cumulés de **1 753 192** € HT.

Quelques conditions préalables :

- Le logement doit avoir plus de 15 ans ;
- Il ne faut pas avoir bénéficié d'aides de l'Etat (ex : prêt à taux zéro) durant les cinq dernières années ;
- Être propriétaire bailleur, sous réserve de pratiquer un loyer modéré pendant 6 ou 9 ans après rénovation du logement.

OU

 Être propriétaire occupant depuis au moins 2 ans et répondre à des conditions de ressources:

Platonds de ressources au 1er janvier 2019

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 790 €	18 960 €
2	21 630 €	27 729 €
3	26 013 €	33 346 €
4	30 389 €	38 958 €
5	34 784 €	44 792 €
Par personne supplémentaire	+ 4 385 €	+ 5 617 €

Les taux de subventions varient selon le type et l'importance des travaux, tels que :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements (isolation, changement du système de chauffage...),
- L'adaptation des logements aux personnes âgées et/ou handicapées (adaptation d'une salle de bain, monte-escalier, rampe d'accès...),
- Les réhabilitations complètes de logements « très dégradés » (travaux lourds, mises aux normes...),
- Travaux d'amélioration pour la sécurité et la salubrité (traitement des peintures au plomb...),

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant l'obtention des aides.

A qui s'adresser?

Service Habitat Caux Seine agglo

Espace du Hauzay

32 rue de la République - 76170 LILLEBONNE

Tél. 02.32.84.40.78

habitat@cauxseine.fr

Site internet : $\underline{\text{www.cauxseine.fr}} \rightarrow \text{rubrique}$: Habitat \rightarrow Aides au logement \rightarrow Aides à la rénovation.

SOLIHA

4 rue Pasteur - 76170 Lillebonne

Tél: 02.32.65.49.43

contact@solihanormandie.f

ANAH

Plateforme en ligne : monprojetanah.fr

Faire des économies d'énergie et dépenser mois, c'est possible

La déperdition énergétique peut entraîner une augmentation des consommations, provoquant une hausse des factures. Une sensation d'inconfort dans le logement peut également se faire ressentir (pièce humide, sensation de froid, etc.).

Il est important d'identifier l'origine de ces déperditions pour les solutionner. Ainsi, Caux Seine agglo propose le prêt gratuit d'une mallette « énergie ».

La mallette « énergie » est composée de plusieurs matériels de mesures et proposée aux habitants de Caux Seine agglo (propriétaires ou locataires) via l'espace Info> Énergie Caux Vallée de Seine. Cet outil permet de mesurer les pertes d'énergie, les consommations d'électricité, d'eau et le taux d'humidité.

Elle est composée de :

- une caméra thermique;
- deux wattmètres ;
- un humidimètre avec thermomètre infrarouge ;
- un sac débitmètre.

Pour tout renseignement ou demande de réservation, les habitants peuvent contacter :

Espace Info>Énergie

Espace du Hauzay 32 rue de la République 76170 Lillebonne Tél. 02 32 84 40 13 info-energie@cauxseine.fr Service Habitat Caux Seine agglo

Espace du Hauzay
32 rue de la République - 76170
LILLEBONNE
Tél. 02.32.84.40.78
habitat@cauxseine.fr

Choisir les travaux adaptés pour mieux économiser l'énergie

Préalable à la réalisation d'un projet de travaux d'amélioration de l'habitat, l'audit énergétique est un diagnostic de la qualité énergétique d'une habitation avec avis sous forme de recommandations pour améliorer les performances du bâtiment (réduction des factures énergétiques, amélioration du confort de l'habitat) ou le revaloriser.

Destiné aux propriétaires ou aux locataires qui souhaiteraient réaliser des travaux de rénovation, l'audit peut également se révéler indispensable pour l'octroi de certaines primes.

Caux Seine agglo propose de soutenir quarante audits énergétiques par an avec une aide maximale de 400 € qui varie en fonction de la demande déposée. Cette subvention s'ajoute à l'aide proposée par la Région Normandie.

Deux conditions sont à remplir : être propriétaire d'une maison individuelle de plus de 15 ans et résider sur le territoire de l'agglo.

Pour toute demande, contactez :

Espace Info>Energie

Espace du Hauzay 32 rue de la République 76170 Lillebonne Tél. 02 32 84 40 13 info-energie@cauxseine.fr Service Habitat Caux Seine agglo

Espace du Hauzay 32 rue de la République - 76170 LILLEBONNE Tél. 02.32.84.40.78 habitat@cauxseine.fr

II. Devenez propriétaires avec l'aide de Caux Seine agglo

Caux Seine agglo a mis en place une aide financière de 4000 € soutenant l'accession à la propriété à coût maîtrisés, en neuf ou pour un logement HLM.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, vous devrez répondre à un certains critères relatifs à votre situation (éligibilité au prêt à taux zéro, plafond de ressources...) et à votre projet d'acquisition (coût n'excédant pas 2 200€ HT/m² de surface utile, taille des parcelles, prix du terrain).

Cette aide sera versée par l'intermédiaire de votre notaire, et déduite du prix total de l'opération.

Chaque année, 40 dossiers peuvent être subventionnés.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Service Habitat Caux Seine agglo

Espace du Hauzay 32 rue de la République - 76170 LILLEBONNE Tél. 02.32.84.40.78 habitat@cauxseine.fr

<u>Pétanque</u>

Le nouveau bureau de l'Amicale Beuzevillaise de Pétanque est connu :

Président : Christophe LELIEVRE Secrétaire : Sabrina ONO DIT BIOT Trésorier : Régis CAUDEBEC

Les dates de concours sont les suivantes :

27 avril à 14h

25 mai à 16h en mémoire de Stéphane CHRISTOPHE

29 juin à 16h

27 juillet 16h

31 août 16h

28 septembre 14h

26 octobre 14h

Club Les Lilas

Nous poursuivons nos activités, désormais les rencontres du jeudi se font les 1er et 3ème jeudis du mois avec pour terminer la saison, l'assiette Anglaise le jeudi 27 juin. Ce trimestre, les 2 concours (manille et dominos) nous ont permis de récolter quelques deniers (merci en passant à Mr le Maire et les adjoints pour leur participation).

Nous préparons désormais l'exposition-vente les 4 et 5 mai et invitons toutes les personnes qui veulent bien nous soutenir.

Nos petits plaisirs pour le moment se résument à un repas musical le 11 avril, une sortie d'une journée le 4 juillet et un séjour dans le MORBIHAN du 25 au 31 aout (renseignements 0235317045)

Nous accueillons les personnes intéressées à tout moment

E. MAUGARD

Scrapbooking

L'atelier scrapbooking vient de fêter se 10ans en février.

Nous sommes toujours dans le même état d'esprit partage et créations, mises en scène de nos belles photos en page ou en album.

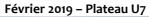
Nous voilà reparties pour de belles aventures.

<u>AS Beuzeville</u>

Les rendez-vous de la fin de saison :

- Mercredi **8 Mai : Loto de l'ASB** salle Bruno Legros à 14 heures ouverture des portes à 12 heures. Nombreux lots.
- Jeudi 30 Mai (Ascension) : Tournoi U11 & U15
- Vendredi 17 mai : Assemblée générale du club
- -Mercredi 5 Juin : après-midi structures gonflables (en attente de confirmation)

L'actualité du club en images





Janvier 2019 – Tournoi futsal pour les U9 à Gruchet



Décembre 2018 - U11 - Tournoi à Calais



Une partie de l'équipe U11 est allée faire un tournoi de foot en salle à Calais. Les enfants accompagnés des éducateurs et de quelques parents sont partis le mercredi après-midi. Ils ont été hébergés dans une famille de l'équipe de Calais le soir et ont beaucoup appréciés de passer une nuit entre eux!

Le tournoi de Noël a eu lieu le lendemain et 20 équipes étaient engagées.

Nos jeunes ont terminé 11eme et ont réalisé un bon parcours. Ils gardent un excellent souvenir de ces moments partagés autour du sport.

Merci aux hébergeurs, au club de Calais qui a offert le repas du jeudi soir, aux éducateurs et aux parents qui ont assurés le transport à leurs frais. L'ASB a de son côté assuré les repas du mercredi soir et du jeudi midi.

U15 - Entente avec Elan Pointe de Caux

Nos jeunes ont démarré la seconde phase de la saison, après les vacances de Février, en totale harmonie avec les jeunes de





Téléthon 2018 Bilan du 28ème Téléthon:

Le samedi 02 Février dernier, lors de la clôture du Téléthon 2018, un chèque de 45 494,98 € a été remis à Jacky Déhais et Raymond Viard, représentants de l'AFM en présence des bénévoles, des donateurs, des élus et des organisateurs. Un grand Merci à tous de votre participation et de votre générosité.







La main de la Victoire réalisée par Wilfried.

Les Archers Beuzevillais

Pour les Archers Beuzevillais, le début d'année se passe bien, au Championnat Départemental Maeva Bertin a gagné la médaille d'argent et deux jeunes y ont participé, félicitations à tous les trois.

Le 23 mars nous organisons notre concours interne entre tous les licenciés du club.

Pour la fête des Archers se sera le 22 juin, retenez la date.

Si vous avez envie d'essayer le tir à l'arc, une licence découverte est disponible, le matériel est prêté, nous serons heureux de vous accueillir, tout le monde peut y arriver avec plaisir.

Josette



Retour sur l'actualité du premier trimestre du CCPB :

Dans la section course à pied, les entrainements et les premières compétitions ont déjà repris. Et on peut déjà compter bons nombres de podiums...

- L'Horloge Bolbécaise :
 - o Régis LE DUEY 3^{ème} sur l'Horloge Bolbécaise
- Trail des Résistants :
 - o Patrice DUMESNIL 2ème catégorie Master 3 (14kms)
 - o Emeric BERTOIS 3^{ème} catégorie Sénior (30kms)
- <u>Urban Trail de Lillebonne (14 kms) :</u>
 - Denis BOULAY 1^{er} catégorie Master 1
 - o Gwenaël BRODIN 3ème catégorie Master 1
 - Marie-Jo LAMY 2^{ème} catégorie Master 2

• Trail des 7 mares :

- o Maxime DUJARDIN 3^{ème} catégorie junior sur le 11kms
- o Patrice DUMESNIL 1er catégorie Master 3 sur le 11kms
- o Marie-Jo LAMY 2ème catégorie Master 2 sur le 11kms
- Corinne ROMO 3^{ème} catégorie Master 2



Dans la section marche, les courageux galopeux ont également bravés les conditions... Un petit compte rendu de notre PAPOU suite à la sortie du 27 janvier 2019...

« Malgré le temps peu engageant 10 courageux marcheurs, ont répondu à l'appel pour une rando d'environ 10 kms autour de Toussaint.

Départ avec le vent dans le dos, vue sur la vallée de Colleville puis on gagne le plateau pour arriver près du château de Gruville construit au 15ème siècle et de la ferme du 19ème siècle de Barivile (minute culturelle et café) à l'abri du vent pour réconforter la troupe. Nous repartons vers Contremoulins . La grêle prête main forte au vent. De nouveau, minute culturelle sur le château de Franqueville disparu suite à un incendie en 1945

Retour par le village de Toussaint où un apéritif fut rapidement servi à cause de la température ambiante. Bravo à tous ses courageux ou autres ... »

Рарои



Une autre marche, organisée par Jean-Marie LASNIER le 24 février dernier, ont emmené nos marcheurs du côté de Saint-Laurent-de-Brévedent.

Les beuzevillaises et beuzevillais qui souhaitent venir au club sont toujours les bienvenus, rendez-vous sur le site internet du club pour prendre connaissance des horaires de RDV! www.ccpbeuzevillais.fr

Sportivement votre!